



Assurer une sécurité renforcée des convoyeurs à bande dès leur conception

Présentation de la nouvelle norme européenne NF EN-620-2021

Jeudi 23 juin 2022 (16 h 30 - 18 h)

Ressources à télécharger

- Support de l'orateur
- Liste des participants
- Programme de la web conférence

Autres informations

- Visionnez la vidéo

Devenir membre



Normalisation : assurer une sécurité renforcée des convoyeurs à bande dès leur conception

Jeudi 23 juin, la Sim organisait sa deuxième **webconférence** pour présenter la nouvelle norme européenne **NF EN 620-2021** sur la sécurité des convoyeurs à bande. Plus de **50 personnes** ont assisté, pendant 1 h 30, à l'exposé de Jean Traon, retraité de chez Brunone et animateur dans le groupe de travail européen qui s'est attelé à la rédaction de cette norme, il y a plus de 10 ans.



Entre **1990 et 2016**, sur 125 accidents impliquant des convoyeurs à bande, **53 personnes** sont décédées ou ont été gravement blessées (source : INRS). Les convoyeurs sont les équipements les plus répandus en carrière et dans le traitement des minéraux industriels, et ils sont certainement les plus dangereux, en étant encore aujourd'hui à l'origine d'accidents mortels. La **norme NF EN 620**, publiée en octobre 2021, devrait accélérer les progrès en termes de sécurité. Elle s'adresse aux utilisateurs de ces équipements, mais aussi aux fournisseurs de matériels mobiles ou d'installations fixes comprenant des convoyeurs à bandes.

NF EN 620 est la révision d'une norme plus ancienne, **publiée en 2002 puis adaptée en 2011**, à laquelle des modifications ont été apportées. C'est une norme de type C, c'est-à-dire que son application donne présomption de conformité à la directive Machines, qui elle est obligatoire. « Une norme est d'application volontaire, mais référencée dans un contrat, elle s'impose aux parties », rappelle Jean Traon. Elle a été rédigée par consensus au sein d'un comité européen de normalisation composé d'experts. Pour la France, ces derniers étaient issus des constructeurs représentés par Evolis : Metso Outotec, Brunone, Sandvick et AMC, et des organismes régalien : ministère du Travail, Cramif/Carsat, INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles).

Zones et protection des angles rentrants

Cette **webconférence organisée par la Sim**, dont Jean Traon est aussi membre actif, a été l'occasion de présenter les nouveautés apportées à la profession par **NF EN 620** :

- La définition de zones sur l'exploitation qui doivent être prises en compte dans l'élaboration du concept de sécurité du système de convoyage ;
- La suppression et la protection des angles rentrants, avec des dérogations ;
- La méthode de contrôle du dégagement de la bande transporteuse ;
- L'annexe C, avec le code d'essai acoustique.

Comme l'a souligné Jean Traon, « **la protection rapprochée par occupation de volume est LA solution contre la dangerosité des angles rentrants. Il a fallu se battre pour l'imposer avec l'appui des services régalien.** »

Tout au long de la présentation, les participants ont pu développer leurs questions grâce à l'animation et à la modération assurées par Jean-Emmanuel Durand, également membre de la Sim, et Bertrand Moriceau, directeur de l'association :

- Où installer les protections rapprochées sur un convoyeur ?
- Comment savoir si le convoyeur entre dans le champ d'application de la norme ?
- Les protections grillagées qui s'imposaient jusqu'alors sont-elles toujours conformes ?
- Les protections rapprochées sont-elles plus sensibles à l'usure ?
- Comment obtenir la certification CE en cas de juxtaposition de différentes installations d'époques différentes ?
- Comment concrètement supprimer les sources de danger dès la conception ?

Retrouvez les réponses à ces questions et la présentation complète de la **norme NF EN 620** dans l'enregistrement de la webconférence accompagné du support de présentation du conférencier, accessibles en ligne à tous les adhérents de la Sim.

Pour aller plus loin, consultez la [webconférence #1](#) de la Sim qui introduit la nouvelle norme NF EN 1009 sur la sécurité des machines et des installations de traitement mécanique des matériaux

